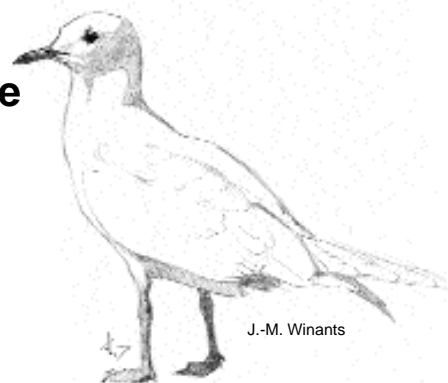


Fidélité au site d'hivernage d'une Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) leucique en Meuse liégeoise

Louis BRONNE, Pierre DELOYER et Jean-Paul JACOB



J.-M. Winants

RÉSUMÉ - Une Mouette rieuse totalement dépourvue de pigments noirs (eumélanines) est présente tous les hivers à Visé (Liège) depuis au moins décembre 1990. La fidélité au site d'hivernage de cet oiseau est remarquable. La particularité de cet oiseau ne paraît nullement l'affecter : son comportement, ses dates de présence et de mue s'intègrent parfaitement dans la moyenne de l'espèce.

Les mentions d'anomalies chromatiques chez les Mouettes rieuses contenues dans les fichiers d'Aves sont passées en revue et mettent en évidence la rareté du phénomène.

1. Description

Le 8 décembre 1990, l'un d'entre nous (PDe) découvre à Visé, sur le canal Albert en aval de Liège (Belgique), une Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) au plumage entièrement blanc à l'exception d'un léger collier brun. Les observations ultérieures confirmeront que ce collier est une ébauche du capuchon porté en plumage nuptial (cf. Photo 3), d'un brun légèrement plus clair que chez les individus ordinaires. Les parties nues de cet oiseau sont d'un rouge semblable à celui de ses congénères, quoique l'observation attentive de l'oiseau en plumage internuptial montre que la partie distale du bec, habituellement nettement plus sombre, ne l'est que vaguement. Les rémiges primaires totalement blanches lui confèrent une silhouette plus élancée que ses congénères.

Il s'agit d'un individu atteint de schizochroïsme, une anomalie d'origine génétique entraînant l'absence d'un ou de plusieurs pigments. Cette déficience peut aussi être qualifiée de leucisme. Ce terme, correspondant à une forme de carence pigmentaire partielle, peut s'appliquer aussi aux cas de schizochroïsme qui confèrent une apparence plus pâle au plumage. La "mouette blanche" de Basse-Meuse est totalement dépourvue d'eumélanines (pigments noirs). Par contre, les phéomélanines, qui donnent les colorations brunes, rouges ou jaunes, sont présentes en quantité normale. L'absence d'eumélanines est due à une déficience liée au gène féminin (CAMPBELL & LACK, 1985). Cela permet de supposer que l'oiseau est une femelle. Par contre, il ne s'agit pas d'un véritable "albinos", qui serait alors dépourvu de tout pigment au niveau du plumage et aurait les yeux rouges, les pattes et le bec rose pâle.

2. Fidélité au site

De décembre 1990 à octobre 2003, l'oiseau a été observé au moins une fois chaque année (120 observations connues – Fig.1). À quelques exceptions près, toutes les observations ont eu

lieu dans un rayon de 150 m autour du pont de Haccourt, sur le canal Albert, à Visé. Son lieu de prédilection est l'entrée de la darse située en amont. Sur 25 observations dont le lieu précis a

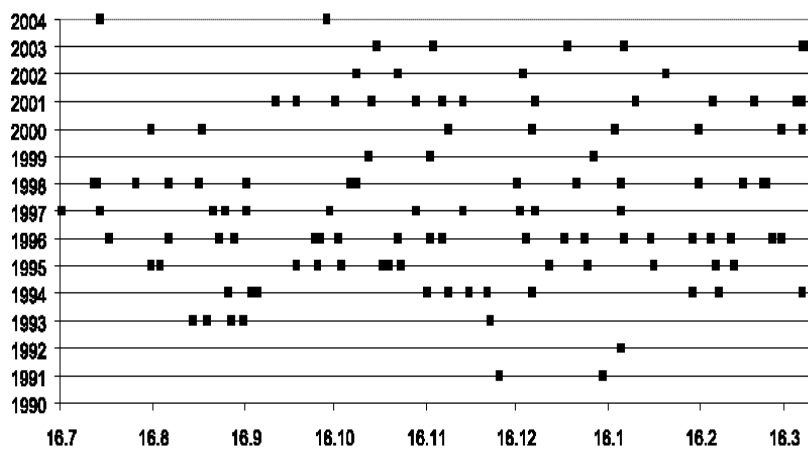


Fig. 1 - Dates d'observations de la Mouette rieuse schizochroïque de Meuse. (1991 indique l'hiver 1990-91, etc.).
Observations dates of the schizochroic Black-headed Gull of the Meuse valley (1991 stands for winter 1990-91 and so on).

été noté, 12 (52%) ont eu lieu à cet endroit, 6 (24%) en aval du pont et 2 (8%) sur le pont lui-même.

L'oiseau a aussi été noté à plusieurs occasions sur le canal de jonction entre la Meuse et le Canal Albert (à 1,3 km du pont de Haccourt), chaque fois lors de conditions météorologiques pénibles (gel intense ou enneigement); cette zone est en effet plus abritée que le reste des plans d'eau. Une observation a eu lieu aussi devant l'usine CBR à Lixhe (à 3,5 km du pont). Une autre provient du dortoir frontalier (B/N1) d'Oost-Maarland, distant de 20 km seulement et qui est probablement le dortoir habituel de l'oiseau.

Les observations s'étendent du 14 juillet (en 1996) au 24 mars (en 1998). Lors des premières années de présence (1990-95), le retour de l'oiseau paraît avoir lieu de plus en plus tôt dans la saison (Fig. 1). Cette fidélité au site d'hivernage de plus en plus marquée avec l'âge est connue (G. De Schutter, comm. pers.). Il faut cependant se méfier du biais induit par une pression d'observation variable, illustrée par le fait que les retours en apparence plus tardifs à partir de 1999 sont dus à l'intérêt exclusivement hivernal pour la Basse-Meuse de l'observateur principal au cours de cette période. Rien ne permet donc de dire que le retour et le départ de cette mouette aient lieu à des dates sensiblement différentes des autres Mouettes rieuses séjournant en Meuse

en période internuptiale. Son absence assez brève correspond à la période de nidification dans nos régions (colonies réoccupées en mars, envols des jeunes de mi-juin à mi-juillet pour l'essentiel). Ceci ne préjuge pas d'une origine proche car des oiseaux nord-orientaux sont susceptibles de réapparaître dès juillet (CRAMP *et al.*, 1983); par contre aucun oiseau correspondant à cette description n'a jamais été mentionné dans les petites colonies wallonnes.

La fidélité au site d'hivernage est un fait connu. Elle peut s'avérer forte : des mouettes d'âge et origines diverses hivernant à Londres ont utilisé les mêmes sites d'alimentation et de repos pendant des années (CHRISTMAS *et al.*, 1986; GOSLING, 1986). Cette tendance est assez perceptible chez les mouettes hivernant dans les îles Britanniques (reprises d'oiseaux bagués en moyenne à 10 km au cours d'un hiver et 49 km entre hivers successifs); elle concerne à la fois des oiseaux fidèles à un seul site ou occupant successivement plusieurs sites au cours d'un hiver (FLETCHER, 2002). La relative sédentarité de l'oiseau de Meuse (des déplacements intermittents plus lointains ne pouvant être exclus) est toutefois remarquable par sa durée. Elle contraste évidemment avec la mobilité d'autres individus, dont certains passent en un jour de dortoirs anversoïis à ceux de Meuse en transitant par les dépotoirs de Moyenne Belgique (Mont-Saint-Guibert en particulier).



3. Âge de l'oiseau

Les deux premières observations (8 décembre 1990 et 12 janvier 1991) concernaient déjà un oiseau entièrement blanc, sans la moindre trace de brun sur les ailes ou le dos. L'oiseau était donc au moins dans son deuxième hiver. La dernière observation date du 11 octobre 2003. La mouette a donc atteint au moins 15 ans au printemps 2003.

L'âge maximum noté chez une Mouette rieuse est de 32 ans et un mois (CRAMP *et al.*, 1983); en

Belgique, le plus vieil oiseau bague a été repris après 18 ans et 4 mois (VLAVICO, 1989). Si la mortalité des jeunes mouettes est élevée (65% environ au cours des 18 premiers mois – CRAMP *et al.*, 1983), la survie adulte est assez longue : la plupart des Mouettes rieuses adultes atteignent 8 à 10 ans (GÉROUDET & CUISIN, 1999). L'âge de 15 ans est donc élevé mais n'a rien d'exceptionnel pour une mouette normale. Il l'est davantage pour un oiseau au plumage atypique.

4. Comportement

L'intégration de cet oiseau parmi ses congénères semble parfaite. Sa position dans les groupes est tout à fait aléatoire et aucune interaction particulière avec les autres oiseaux n'a été notée. Le seul point particulier à mentionner est une confiance envers l'homme qui semble plus prononcée que chez les autres oiseaux en compagnie desquels elle a été observée. Ainsi, une prise de photo un peu trop hardie a fait fuir successivement le Goéland cendré et les quatre

Mouettes rieuses qui se trouvaient à ses côtés pour ne plus laisser qu'elle devant l'objectif. Le 28 octobre 2002, alors qu'elle est posée sur l'eau avec une centaine de congénères, l'un d'entre nous (LBr) et sa compagne s'arrêtent au bord du canal pour pique-niquer. Leur surprise est grande quand, après cinq minutes, l'oiseau qui s'approche seul d'eux pour leur quémander du pain est précisément celui sur lequel leurs regards étaient fixés (cf. Photo 4).

5. Mue du capuchon

Sur les treize hivers de présence, la présence ou l'absence de capuchon n'a été notée que durant quatre hivers par des observateurs différents (Tableau 1).

Lors de son retour en été 1996, le capuchon de la mouette blanche de Basse-Meuse était encore complet le 14 juillet, date à laquelle ses primaires internes étaient notées en mue. Le 27 juillet, la tête était en mue.

Afin de déterminer si la mue prénuptiale intervient à une époque normale, la composition d'un groupe de Mouettes rieuses (max. 115 ex.) se reposant en journée près du pont d'Amerscœur à Liège a été notée presque quotidiennement

durant l'hiver 2001-2002 par le même observateur. Les mouettes composant ce groupe variaient visiblement d'un jour à l'autre. Chaque observation concerne donc un échantillon de la population hivernant dans la région.

L'état d'avancement de la mue du capuchon était noté par un code de 0 à 3 correspondant aux stades donnés sur le dessin ci-dessous.

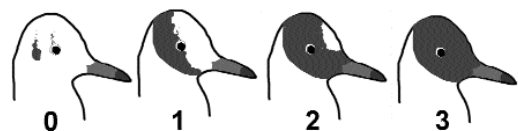




Photo 1 - Visé, 14 février 1999
(R. Dujardin).



Photo 2 - Visé, 28 octobre
2002 (L. Bronne).



Photo 3 - Visé, 21 mars 2003
(N. Geiregat).



Tableau 1 - La présence ou l'absence de capuchon a été notée durant quatre hivers par des observateurs différents. - Presence or absence of the hood has been mentioned during four winters by different birders.

	Dernière observation sans capuchon Last observation without hood	Première observation avec capuchon First observation with hood
1995-96	17.02 (traces de brun près de l'œil)	09.03
1997-98	18.01 (le 13.02 début de capuchon)	07.03 (complet mais dilué)
2000-01	04.03	07.03 (complet mais dilué)
2002-03	19.01	20.03 (complet)

L'état 0 a été appelé "Absent", les états 1 et 2 ont été rassemblés en "En mue" et l'état 3 est appelé "Complet".

La figure 2 donne la proportion des oiseaux adultes ou supposés tels (aucun signe d'immaturation) dans les différents stades de mue. Pour limiter les écarts non significatifs, les journées où le nombre d'oiseaux adultes présents était inférieur à 20 n'ont pas été prises en compte, notamment toutes les données postérieures au 6 mars. Cela permet d'affirmer avec un degré de certitude de 95 % que l'erreur due à l'échantillonnage sur chacune des proportions données sur cette figure est au maximum de 23 %.

La valeur moyenne de l'état du capuchon est reprise sur la figure 3. Cette valeur a été interpolée, avec un coefficient de détermination $r = 0,9744$, par un polynôme du second degré sans constante $P(x) = -0,008759x + 0,0004306x^2$, où

x est le numéro du jour au sein de l'année civile. Ce polynôme atteint sa valeur maximale (3) le 5 avril. À l'instar de la moyenne, l'écart-type de la population peut être calculé à partir de ceux des échantillons. C'est encore un polynôme de second degré sans constante qui permet la meilleure interpolation : $P(x) = 0,01271x + 0,0000564x^2$ ($r = 0,9809$). Il est représenté sur la Fig. 3 au moyen de pointillés tracés de part et d'autre de la moyenne.

Ce polynôme a été créé pour l'hiver 2001-2002 mais, étant donné que l'avancement de la mue semble essentiellement lié à la photopériode (CAMPBELL *et al.*, 1985), nous nous permettons de le considérer valide pour d'autres années. CRAMP *et al.* (1983) placent l'essentiel de la période de mue entre début février et début avril. Le polynôme proposé s'intègre parfaitement dans cette période.

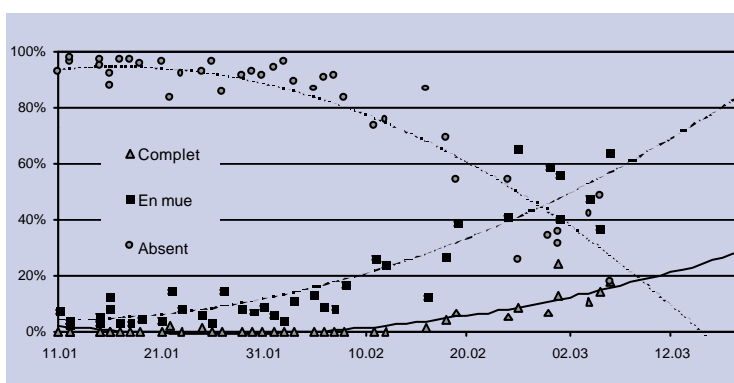


Fig. 2 - Evolution de la proportion des Mouettes rieuses adultes dans les différents stades de mue du capuchon. - Change of the proportion of adult Black-headed Gull at the various hood moult stages.

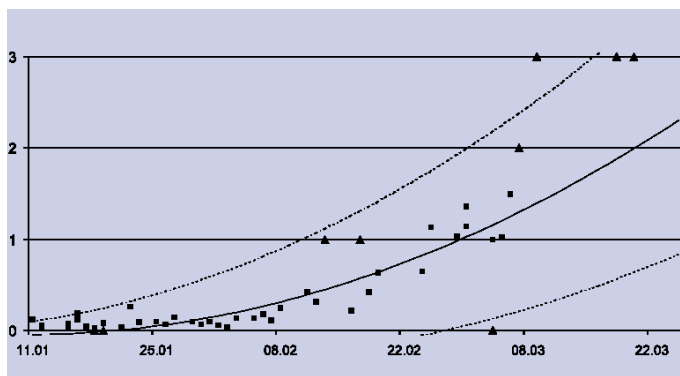


Fig. 3 - Etat moyen de la mue du capuchon chez les Mouettes rieuses hivernant en Meuse. Les triangles indiquent les états de la mue de la mouette blanche de Basse-Meuse repris dans le tableau 1. - Mean stage of moult of the hood in Black-headed Gulls wintering in the Meuse valley. Triangles indicate the stage of moult of the white Black-headed Gull in the lower Meuse valley as shown on table 1.

Les observations de la mouette blanche du Tableau 1 ont été reportées sur la Fig. 3 (triangles). On constate qu'à deux exceptions près, ces triangles s'intègrent dans la surface modélisant la mue "normale" (68 % des oiseaux). L'observation du 9 mars 1996 correspond à la première observation réalisée par l'un d'entre nous (PDe) où il découvrait que la mouette portait un capu-

chon, il a donc probablement noté la présence du capuchon même s'il n'était pas complet (stade 2 par exemple). La mention "pas de capuchon" correspondant à la date du 4 mars 2001 a été faite rétrospectivement quand l'observateur (LBr) s'est aperçu 14 jours plus tard que l'oiseau en portait un (le stade 1 n'est donc pas non plus à exclure).

6. Fréquence du phénomène

Pour nous rendre compte de la fréquence des anomalies chromatiques, nous avons passé en revue une partie des mentions belges de laridés au plumage anormal. En dépit de l'attention portée à la Mouette rieuse, peu de données d'oiseaux aberrants sont signalées, comme l'indiquent les deux sources suivantes.

- Les relevés d'observations récentes publiés en Flandre dans *Oriolus* comportent une rubrique consacrée aux anomalies de couleur. Des mouettes rieuses anormalement colorées sont mentionnées chaque année, en nombre variable. En dix ans (1993-2002), 4 oiseaux anormalement sombres pour 52 "clairs" : 32 "albinos" ou "partiellement albinos", 18 "leuciques" et 2 leucistiques/albinos. Sans doute en raison de l'abondance de l'espèce, des mouettes blanches sont plus souvent notées que des Goélands cendrés (*Larus canus*) albinos ou leuciques (8 cas - chroniques *Oriolus* et SEYS, 1993), des Goélands argentés (*Larus argentatus*) (14) et bruns (*Larus fuscus*) (3). Par contre, des pigmentations excès-

sivement sombres ont été notées chez 1 Goéland cendré, 3 bruns mais aussi 5 Mouettes pygmées (*Larus minutus*) pendant la même période.

De manière générale, l'absence de détails ne permet pas de statuer sur l'exactitude de l'anomalie renseignée. La fréquence des mentions d'albinisme, supposé complet faute d'autre indication, étonne quelque peu. En effet, si l'albinisme n'est pas exceptionnel chez les laridés, GRANT (1986) souligne la fréquence relative des cas d'albinisme partiel mais la rareté de ceux d'albinisme total.

Comme en Meuse, des séjours sont notés. Un cas concerne une Mouette rieuse vue pendant les deux hivers 1999-2000 et 2000-2001 à Zingem (Flandre orientale), d'abord en plumage de premier hiver à partir du 20 novembre 1999; sa dernière observation était celle d'un oiseau fort affaibli en mars 2001 (Photo 5 - N. Geiregat, comm. pers.).



- En Wallonie et à Bruxelles, quelques mentions anciennes ont été publiées et les fichiers de la COA (1966-2002) contiennent 16 mentions de plumages anormaux autres que celles concernant la mouette de Basse-Meuse :

- 1) 1 "albinos total" le 25 janvier 1976 à Mortroux (Anonyme).
- 2) 1 ex. "blanc jaunâtre uniforme" le 5 novembre 1979 à Schaerbeek (V. Furnel).
- 3) 1 ex. blanc avec les pointes des ailes noires le 29 décembre 1985 à Harchies (D. Verroken).
- 4) 1 imm. leucique le 16 novembre 1986 à Gozée : oiseau blanc sauf la barre caudale, les pointes des rémiges primaires et la face inférieure de ces mêmes rémiges noire, coloration normale des parties nues (J.-Louis Coppée).
- 5) 1 ex. mélanique le 1er janvier 1988 à Jette (M. Janssens).
- 6) 1 imm. mélanique du 6 au 9 janvier 1988 à Mouscron (T. Debaere, D. et J.M. Testaert).
- 7) 1 adulte entièrement blanc mais avec parties nues rouge-orange le 5 juin 1988 à Harchies (H. Dufourny).
- 8) 1 ex. leucique le 23 décembre 1991 à Engis (P. Loly).
- 9) 1 adulte partiellement mélanique le 30 novembre 1992 aux barrages de l'Eau d'Heure : tête, ventre, poitrine, dessous et partiellement dessus des ailes gris anthracite, triangle blanc des rémiges primaires estompé par dessous mais bien visible par dessus, bec rouge. Contrairement à plusieurs oiseaux "blancs", celui-ci provoquait des réactions antagonistes, provoquant l'envol de congénères près desquels il passait en vol (J.-Louis Coppée).
- 10) 1 "adulte albinos" fin novembre 1994 à Gaurain-Ramecroix (J. Leclercq), cet oiseau pourrait être celui vu peu après dans la vallée de la Haine.
- 11) 1 adulte en grande partie blanc pur, avec parties nues rouge vif le 27 novembre à Ghlin puis à Nimy le 2 décembre 1994 (H.

Dufourny, *Hainornitho* n°5 : 21).

- 12) 1 adulte presque complètement blanc avec seulement un peu de gris aux primaires et les parties nues rouge vif (H. Dufourny).
- 13) 1 albinos partiel le 17 décembre 1997 à Nimy (au moins le dos et une partie des ailes blanc pur) (H. Dufourny; *Hainornitho* n°29).
- 14) 1 immature leucique à Namur les 24-25 janvier 1998 (J.-P. Jacob). À distance l'oiseau paraît entièrement blanc. De plus près, il s'agit d'un immature de premier hiver dont le manteau est presque entièrement blanc et les marques sombres atténuées. Le dessus des ailes est blanc. Les scapulaires et le dos sont blanc sale; quelques scapulaires ont leur moitié distale gris perle. Les zones normalement brunes et noires des couvertures et rémiges sont beiges, de même que la barre subterminale des rectrices. Par contre, les marques de la tête sont normales. Les pattes et la base du bec sont un peu plus pâles, plus jaunâtres, que chez un oiseau normal. Il s'agit donc d'un oiseau schizochroïque affecté par une déficience pigmentaire partielle au niveau des eumélanines (pigments noirs), et non d'un cas d'albinisme réel.
- 15) Plusieurs oiseaux sombres sont signalés à Liège et Herstal en février 2001 (A. Burnel et L. Bronne). Le 5 à Herstal, l'observateur note "ventre presque aussi foncé que le dos, tête et queue blanches"; le 15 à Liège "au corps entièrement gris (salie ?)". De tels oiseaux sont encore notés à Liège durant l'hiver 2002-2003 (L. Schmitz).
- 16) 1 individu aux dos et ailes gris clair le 11 mars 2002 à Liège (L. Bronne).

Les quatre mentions d'oiseaux mélaniques sont toutes sujettes à caution : aucune des descriptions n'exclut des oiseaux sales. Les descriptions fournies ne permettent pas non plus de conclure à la présence d'un seul oiseau réellement albinos. Sept descriptions wallonnes ou bruxelloises correspondent apparemment à des cas de schizochroïsme partiel (3, 4, 11, 12, 13, 14 et 16). Seuls quatre cas semblent correspondre à un schizo-



Photo 4 - Visé, 28 octobre 2002
(Louis Bronne).



Photo 5 - Zingem, hiver 2000-2001 (G. Mornie).

Les observations continuent...

Cet article est publié alors que la mouette blanche est revenue pour un nouvel hivernage. L'histoire n'est donc pas terminée. Grâce à vos observations, il sera possible d'en suivre le fil. De même, les mentions d'autres oiseaux présentant des déficiences pigmentaires sont intéressantes à signaler, surtout si l'observation est détaillée et permet d'identifier le type d'anomalie. Vos données peuvent être communiquées aux délégués régionaux de la Centrale Ornithologique Aves ou à Aves - COA, 3 rue Fusch, 4000-Liège, coa@aves.be. Elles seront notamment reprises dans les chroniques saisonnières.

chroïsme intégral (1, 2, 7 et 10). Parmi ces cas, le n° 7 se démarque. En effet, en juin les oiseaux normaux possèdent un capuchon au moins partiel. L'absence de capuchon indique que les phéomélanines et les eumélanines manquaient à cet oiseau. Les trois autres cas paraissent se rapporter au moins à une absence d'eumélanines. En incluant l'oiseau objet de cet article, cela fait au plus, pour la Wallonie et Bruxelles, cinq cas de schizochroïsme eumélanique intégral sur 36 ans, ce qui est peu en regard des dizaines de milliers d'oiseaux observés chaque hiver.

L'oiseau de Basse-Meuse est donc exceptionnel par le nombre d'années d'observation et par la longueur de ses séjours annuels, les autres mentions belges étant limitées à des contacts ponctuels ou de plus courts séjours à caractère nettement hivernal (novembre à avril hormis 2 observations de juin).

REMERCIEMENTS : Nous tenons à remercier Philippe Lucas, Dominique Testaert, Hubert Bedoret, Olivier Schoebrechts, Thierry Kinet, David Dufour, Charly Farinelle, Denis Parkinson et Nico Geiregat qui nous ont communiqué leurs observations de cet oiseau.

SUMMARY : Fidelity to the wintering site of a leucistic Black-headed Gull (*Larus ridibundus*) in the Meuse valley around Liège.

A Black-headed Gull which totally lacks black pigments (eumelanines) was discovered in Visé (Liège) on December 8th 1990. Since then (and until end of 2003), this bird was seen each winter at the same place (within a radius of 150m around the Haccourt bridge). Only few sightings were made at other places, including one in Oost-Maarland, the main roosting site for gulls of the Basse-Meuse. Further observations indicate that this bird is apparently normal except for its lack of black pigments. The moult of its head feathers perfectly follows the moult scheme of Black-headed Gulls wintering in the same area. The behaviour of the bird with respect to its

congeners shows nothing special and its presence at the wintering site takes place at an usual time compared to other gulls. As the first sightings were of a bird with no brownish feathers, one can assume that the bird was already at least in its second year. It is thus at least 15 years old. Known cases of chromatic anomalies of Black-headed Gulls in Belgium are reviewed. In addition to the Basse-Meuse bird only four cases clearly implicate a lack of eumelanines, only one in addition to a lack of pheomelanines. This is a small number compared to the tens of thousands of Black-headed Gull seen each winter in the Walloon and Brussels regions.

Bibliographie

- CAMPBELL, B. & LACK, E. (1985) : *A Dictionary of Birds*. Poyser, Calton.
- CHRISTMAS, S.E., CHRISTMAS, T.J., GOSLING, A.P. & PARR, A.J. (1986) : Feeding behaviour and geographical origins of Black-headed Gulls *Larus ridibundus* wintering in Central London. *Ringing & Migration* 7 : 7 - 14.
- CRAMP, S. (ED.) (1983) : *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Volume III. Waders to Gulls*. Oxford University Press, Oxford.
- GÉROUDET, P. & CUISIN, M. (1999) : *Les palmipèdes d'Europe*, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris.
- GOSLING, A.P. (1986) : A study of the movements and site fidelity of foreign ringed Black-headed Gulls in St-Jame's Park, 1983-86. *London Bird Report* 50 : 156 - 169.
- GRANT, P.J. (1986) : *Gulls. A Guide to Identification*. Poyser, Calton.
- SEYS, J. (1993) : Partiel albinistische Stormmeeuw *Larus canus* op het strand van Lombardsijde (West-Vlaanderen, België). *Oriolus* 59 : 44 - 45.
- FLETCHER, M. (2002) : Black-headed Gull, *Larus ridibundus*. in WERNHAM C.V. et al. (ED.) (2002) : *The Migration Atlas: movements of the birds of Britain and Ireland*. T. & A.D. Poyser, London.
- VLAVICO (1989) : *Vogels in Vlaanderen*. I.M.P., Bornem.

Louis Bronne
Quai de Longdoz, 21/4
B - 4020 Liège
louis.bronne@swing.be

Pierre Deloyer
Rue Vinâve, 1
B - 4217 Héron
deloyer@yahoo.com

Jean-Paul Jacob
Rue Janquart, 7
B - 5081 Meux
jp-jacob@yucom.be

Nous avons reçu (voir aussi p 104)

GILISSEN N., L. HAANSTRA, S. DELANY, G. BOERE & W. HAGEMEIJER (2002) : *Numbers and distribution of wintering waterbirds in the Western Palaearctic and Southwest Asia in 1997, 1998 and 1999*. Wetlands International Global Series n°11. 182 pp. Wetlands international, Wageningen; www.wetlands.org.

Ce rapport condense l'ensemble des résultats des recensements des oiseaux d'eau de janvier 1997 à 1999 pour le Paléarctique occidental et le sud-ouest de l'Asie. Il inclut les résultats de nos dénombrements. Ce système de surveillance actif depuis 1967 (nous y participons depuis ses débuts) est le plus important qui soit, avec plus de dix mille collaborateurs, des milliers de sites, 230 espèces et 22-23,5 millions d'oiseaux notés. La Wallonie et Bruxelles représentent près de 0,2% du total, une valeur en rapport avec leur surface.

Le rapport rappelle les buts et l'organisation de l'IWC (International Waterbird Census), son développement, certaines de ses implications et la méthodologie. Le corps du rapport donne les résultats : couverture, météo, résultats par quartiers d'hivernage et pays (la Belgique est incluse dans le quartier dit " nord-ouest de l'Europe " qui concentre la moitié de l'ensemble des oiseaux comptés), puis résultats analysés à l'échelle des espèces, des grèbes aux laridés. Plusieurs résultats spécifiques dépassent les estimations précédentes : 37.000 Cormorans pygmées en Méditerranée orientale - Mer Noire, 82.000 Tadornes casarcas dans le secteur de la mer Caspienne, maintenant 37-50.000 Nettes rousses pour la croissante population d'Europe centrale et Méditerranée, un record de 420.000 Maubèches dont 144.000 aux Pays-Bas et un total de 1,2-1,3 million de Bécasseaux variables dans l'ouest de l'Europe.

Un document à lire pour mieux saisir l'importance de cette surveillance et se faire une bonne idée de l'importance mais aussi de la répartition des populations (les cartes spécifiques sont très éclairantes à ce propos).

JPJ

SPAGNESI, M. & DE MARINIS A.M. (2002) : *Mammiferi d'Italia*. Quad. Cons. Natura, 14, Min. Ambiente - Ist. Naz. Fauna Selvatica, 309 pp + 1 CD-Rom.

Sur la base d'une structure limpide, ce livre plonge le lecteur à la découverte de l'impressionnante faune italienne. Pas moins de 105 espèces terrestres de mammifères sont abordées, ainsi que 12 cétacés. Le canevas décrivant chaque espèce comporte, outre la systématique et les critères de détermination, la répartition supranationale, l'origine de la population italienne, la distribution et le statut de conservation. La petite échelle des cartes de distribution rend malheureusement la lecture de la répartition fine impossible.

La clarté de l'ouvrage incite à la découverte par exemple des quatre espèces de lièvre présentes en Italie, des trois espèces de taupe, des deux espèces de hérisson ou du porc-épic. L'entièreté de l'ouvrage étant fort logiquement rédigée en italien, sa simple lecture plongera le lecteur dans l'ambiance méridionale du pays.

Le CD-Rom fourni avec le livre reprend l'intégralité du contenu de l'ouvrage. Il en augmente la convivialité de la lecture. La version anglaise fournie ne reproduit toutefois pas toujours fidèlement le contenu de la version italienne.

Cette importante synthèse intéressera tant le naturaliste préparant un voyage dans la péninsule que le biologiste cherchant une explication à la répartition post-glaciaire des mammifères ou que celui qui, s'attachant à une espèce en particulier, complètera sa connaissance par la situation italienne.

ThK